



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones rurales

Question écrite n° 132722

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur la possibilité des communes de créer un emploi agricole. En milieu rural certains territoires sont aujourd'hui dépourvus d'agriculteurs. Cette situation peut causer des problèmes de sécurité, car les risques d'incendie sont aggravés s'il n'existe plus d'activité agricole pour entretenir les parcelles et limiter le développement de la végétation. Pour remédier à ce problème, certaines communes envisagent la création d'un emploi agricole, dont le bénéficiaire s'occuperait d'un troupeau, afin d'assurer l'entretien du territoire communal. Il lui serait agréable que lui soient proposés les moyens juridiques à la disposition des communes pour y parvenir, et pour que cet emploi agricole bénéficie du statut d'agriculteur et d'aides financières.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132722

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Agriculture et agroalimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2012, page 4170

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)